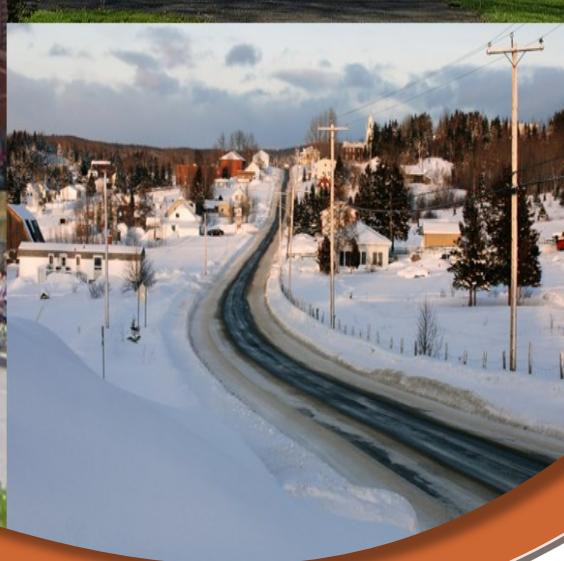


POLITIQUE

DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Trinité-des-Monts
Adoptée au Conseil le 6 juin 2016



Mise en contexte

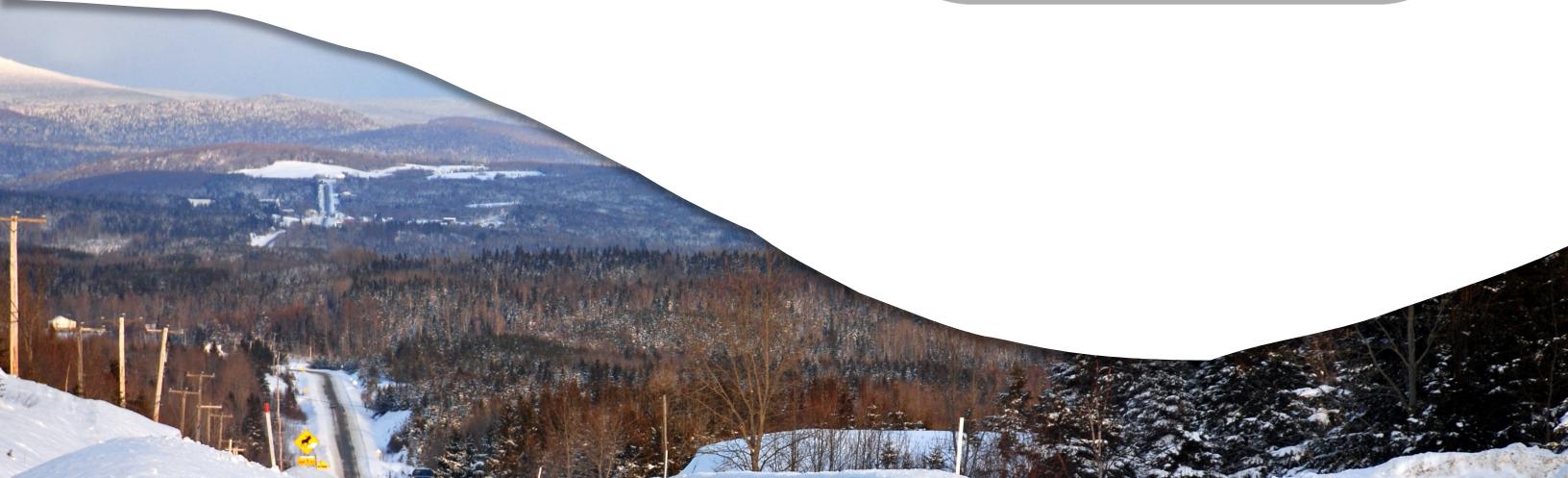
C'est à la suite d'une proposition de la SADC de la Neigette que la municipalité de La Trinité-des-Monts a convenu de se rallier au trois autres municipalités du Haut-Pays de la Neigette afin de créer un partenariat intermunicipale et coordonner leurs efforts dans la mise en place d'une démarche intégrée de développement durable. Bien que l'intérêt envers le développement durable soit présent depuis quelques années, la municipalité est dorénavant convaincue qu'il s'agit d'un incontournable et qu'il importe de favoriser l'intégration d'une culture en développement durable dans la gestion municipale afin d'optimiser les retombées sur le territoire, en plus de trouver avec les partenaires du Haut-pays des solutions aux enjeux partagés.

En tant que partenaire d'une démarche conjointe, il apparaissait incontournable de définir une vision partagée autour de laquelle nous établirons les jalons de notre collaboration.

La réalisation de cette politique constitue donc, pour nous, une première étape concrète dans la communication de notre engagement ainsi que la démonstration de notre volonté à nous questionner afin de faire les choses autrement.

UNE VISION COLLECTIVE POUR LE HAUT-PAYS DE LA NEIGETTE...

« Notre Haut-Pays offre une qualité de vie hors du commun... Les 4 municipalités qui bordent le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette sont unies par le partage et l'entraide afin d'assurer la pérennité de ce paysage unique, marqué du passage de l'homme... Le Haut-Pays est écoresponsable et dynamisé. La vie y est paisible et agréable. Les services essentiels permettent de répondre aux besoins de tout un chacun et ainsi préserver une qualité de vie inégalée au cœur d'un espace « grandeur nature » qui fait le bonheur des gens qui l'habitent et l'envie de ceux qui sont de passage... »





Mot du maire

Chères Trinitoises, chers Trinitois,

M. Yves Detroz, maire
Source : [SPFBSL](#)



La municipalité de La Trinité-des-Monts est fière d'avoir adopté sa Politique de Développement durable. Appuyé par l'équipe du Conseil municipal, j'ai été heureux de participer aux démarches menant à l'adoption de cette Politique, au printemps 2016.

Une démarche de développement durable englobe une réalité beaucoup plus vaste que la seule préoccupation environnementale. Elle regroupe les dimensions sociale et économique. Ainsi, la qualité de l'environnement, l'équité sociale et le dynamisme économique, sont indissociables dans une telle démarche visant ultimement, à accroître la qualité de vie dans notre communauté.

Un comité ad hoc a été mis sur pied afin d'élaborer la Politique de développement durable de La Trinité-des-Monts, et ce, en collaboration avec la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de La Neigette.

Cette Politique de Développement durable offrira des points d'ancrage pour concrétiser les actions qui seront mises en priorité dans notre localité.

Soucieux de léguer aux générations futures un environnement sain et dynamique, La Trinité-des-Monts mettra tout en œuvre pour s'assurer que son développement s'inscrive en façon cohérente à l'intérieur de cette Politique.

Yves Detroz, maire de La Trinité-des-Monts



Qui sommes-nous ?

La Trinité-des-Monts (ci-après La Trinité) est une petite localité du Haut Pays de la Neigette où vivent 256 citoyen(ne)s (SADC, 2015).

C'est vers 1937 que des gens ont commencé à coloniser l'endroit en s'installant le long du rang 1, voie reliant Rimouski au Témiscouata. L'année d'après, on y comptait déjà 80 familles. La paroisse a été officielle en 1963.

Entouré d'une nature à perte de vue, c'est surtout l'agriculture et les activités forestières qui ont permis de faire vivre les familles établies dans ce coin du Haut-pays.

La tendance démographique est passablement stable, mais en deçà d'un seuil de viabilité confortable. De ce fait, les citoyen(ne)s de Trinité accueilleraient bien avec joie la venue de nouveaux arrivants pour partager avec eux ce bijou de territoire...

Il n'en demeure pas moins que les trinitois(e)s sont un peuple combatif. Les membres de la collectivité tiennent à leurs acquis et sont prêts à les défendre haut et fort. La ruralité est bien ancré dans leur cœur et la solidarité y est bien présente lorsque vient le temps de se retrousser les manches pour assurer la pérennité de leur collectivité.

En 2000, la Corporation de développement de La Trinité prend le taurau par les cornes et décide de mettre sur pied un projet de coopérative pour offrir à la population des services en mécanique puisque malheureusement qu'aucune relève ne pointait pour assurer la continuité de l'entreprise privée qui, par le passé, avait toujours offert le service à la population.

En 2014, la Coopérative des consommateurs s'est agrandie pour y loger une épicerie, un service de restauration et une quincaillerie (Martin, 2014). Voilà donc un bel exemple illustrant la détermination de cette fière communauté du Haut-pays.

Somme toute, devant les besoins essentiels, on constate que c'est la force de la mobilisation communautaire qui pousse à l'innovation et permet aux petites localités telles La Trinité d'avancer, à leur propre rythme.

Notre Trinité idéal...

Nous rêvons d'un Trinité qui se démarque par son empowerment!*

Dans notre Trinité idéal, la population s'implique dans le développement de la collectivité et travaille de pair avec un Conseil municipal ouvert sur la diversité et la nouveauté.

La population atteint un seuil qui permet l'établissement et le maintien de services essentiels de proximité. On y vit heureux et en bonne santé.

La nature, toujours aussi généreuse, fournit un milieu de vie sans comparable, un air pur et énergisant ! Conscient de ce privilège, la municipalité intègre de plus en plus de pratiques écoresponsables et n'hésite pas à communiquer et inculquer les valeurs du développement durable à la population. Ce qui se traduit par l'adoption de saines habitudes se transmettant au fil des générations..

On constate un dynamisme hors du commun redéivable à la forte mobilisation qui soude cette petite communauté du Haut-Pays de la Neigette.

Il fait toujours bon de vivre à La Trinité !

*L'**empowerment** est l'octroi de plus de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques qu'ils subissent. ([Wikipedia](#), 2016)



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous considérons important de nous baser sur une définition commune du développement durable. De ce fait, nous prendrons pour notre, celle établie par le rapport Brundtland, bonifiée par le Gouvernement du Québec.

Un développement est présumé durable s'il répond aux besoins du présent sans compromettre les générations futures de répondre aux leurs.

- CMED, Rapport Brundtland, 1987

... le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement constituent les piliers du développement durable; ils sont « interdépendants et... se renforcent mutuellement ». Dans ce contexte, le développement durable s'appuie sur une vision à long terme où la prise de décision repose sur un ensemble de principes permettant de conjuguer les enjeux environnementaux, économiques et sociaux en vue d'un développement responsable.

- Déclaration de Johannesburg, 2002

Notre mission

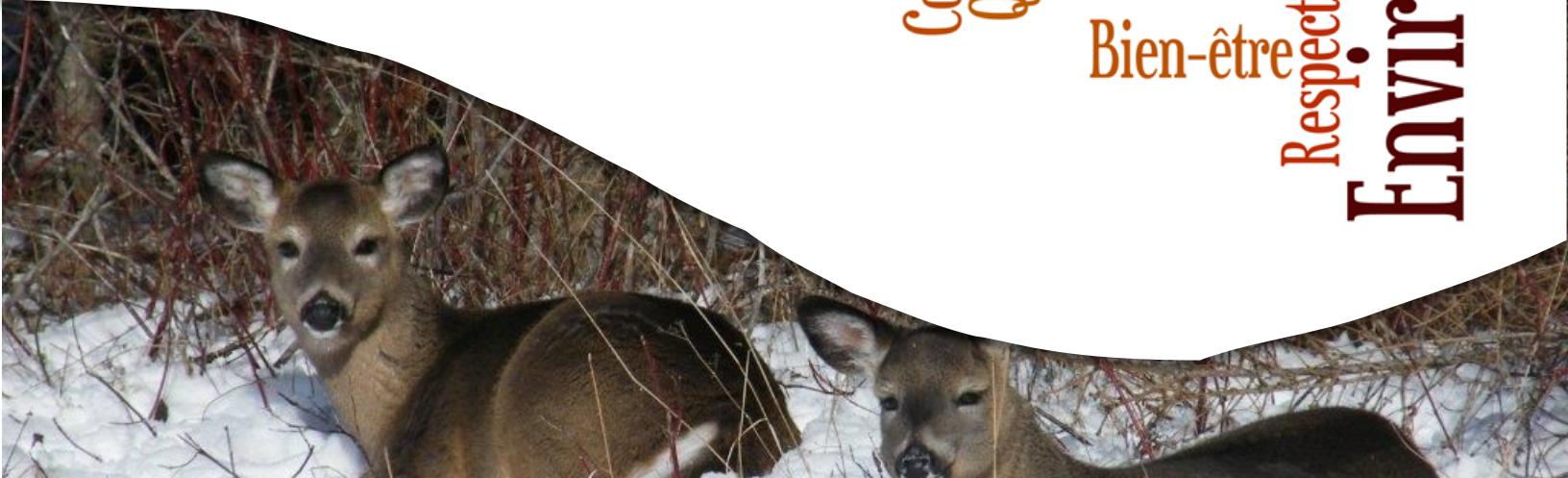
La municipalité de La Trinité-des-Monts a pour mission de servir la communauté et d'orchestrer le dynamisme local en répondant aux besoins de la population, en soutenant les organismes communautaires et en étant à l'affût des opportunités permettant d'innover et d'améliorer continuellement notre savoir-faire et notre savoir-être. De ce fait, notre mandat consiste à :

- * Offrir un milieu de vie agréable ;
- * Veiller au sentiment de sécurité des trinitois(e)s;
- * Effectuer sainement l'administration des finances municipales;
- * Assurer une gestion équilibrée des ressources du territoire et du bien commun;
- * Collaborer étroitement avec les organismes communautaires, leviers du développement local ;

...dans la perspective de faire de La Trinité une collectivité durable, en dégageant des marges de manœuvres pour les générations qui suivront.

Nos valeurs

Environnement Bien-Être Respect Bien-Commun Appartenance Rassemblement Bien-être Qualité de Vie Santé Transparence Famille Partage Collectivité





Déclaration

La Municipalité de La Trinité-des-Monts déclare vouloir dorénavant assurer sa mission dans la considération du développement durable, en regard de ses préoccupations économiques, sociales et environnementales, selon un mode de gestion responsable et dans une perspective d'amélioration continue.

Ainsi, la Municipalité vise la pérennité de son territoire en assurant la qualité de vie aux citoyen(ne)s des générations actuelles et futures.

À cet effet, nous prévoyons :

- * Intégrer le développement durable à notre savoir-faire et notre savoir-être ;
- * Informer et sensibiliser les employé(e)s, les élu(e)s et la direction, les organismes, la population et les entrepreneurs ;
- * Rendre disponibles les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à favoriser la mise en place de projets de développement durable sur le territoire.

Champs d'application

Nous sommes conscients que l'existence d'une Municipalité est redevable aux citoyen(ne)s, aux travailleur(euse)s, aux dirigeants et aux élu(e)s. Également, d'autres acteurs gravitent autour de cette organisation, à des degrés divers, créant une dynamique fonctionnelle unique.

Nous croyons que l'ensemble de ces acteurs sont concernés et, de par notre rôle d'agent multiplicateur, nous tenterons de partager notre démarche et de sensibiliser tout un chacun, à la hauteur de nos capacités.

Notre politique va donc nous guider dans la planification, l'exécution de nos activités, dans notre gestion interne dans nos relations avec nos partenaires socio-économiques, dans notre communication auprès des personnes :

- * **DE LA COLLECTIVITÉ ;**
- * **DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE.**

Compte tenu de ce qui précède, notre politique s'adresse d'abord à la direction, aux élu(e)s et aux employé(e)s de la municipalité. Les organismes et corporations du territoire seront aussi invités à être des acteurs du développement durable dans la réalisation de leurs activités respectives.

Ce premier pas nous permet un langage commun et marque officiellement et publiquement notre engagement envers le développement durable. De ce fait, nous nous engageons donc à agir en cohérence et avec respect des valeurs et principes sous-jacents au développement durable. En conséquence, nous espérons que notre politique aura des répercussions au sein de toute la collectivité.

En conclusion, c'est donc avec honnêteté et transparence que nous comptons assurer la pérennité de notre territoire avec toute l'équipe municipale, mais aussi avec les citoyen(ne)s, les partenaires socio-économiques et autres parties prenantes.



Objectifs et orientations

LA LOI

La Loi sur le développement durable, sanctionnée le 19 avril 2006, établit un nouveau cadre de gestion pour tous les ministères, organismes et entreprises du gouvernement du Québec. Ce cadre commun leur permettra d'intégrer davantage le développement durable dans l'exercice de leurs pouvoirs et responsabilités.

La loi donne une définition du développement durable pour le Québec et identifie 16 principes à prendre en compte par l'administration publique dans ses interventions, tout en confiant au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs les responsabilités de coordonner l'action gouvernementale et de promouvoir le développement durable au sein du gouvernement et de la société québécoise.

- Extrait de Gouv. du Québec (2006). Résumé de la Loi sur le développement durable, [En ligne] <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/resume-loi.pdf>

Pour faire vivre notre politique, nous nous engageons à réaliser un plan de développement durable contenant des objectifs et des actions porteuses pour la collectivité et le territoire. La section suivante explicite les grandes orientations desquelles découlent ces actions.

Orientations

La présente politique assurera que des actions soient mises de l'avant en regard des grandes orientations suivantes :

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Les interventions réalisées sur le territoire de La Trinité devront être réfléchies dans la considération de la réduction des impacts environnementaux.

SYNERGIE ET COHÉSION SOCIALE

Le développement de la collectivité étant redevable au dynamisme de ses membres, notre prise de décision devra se réaliser dans la plus grande cohésion possible.

EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

Le dynamisme économique est comme le moteur d'une communauté. De ce fait, nous considérons fondamental d'être partenaire d'un développement économique viable et cohérent avec la vie du Haut-Pays de la Neigette.

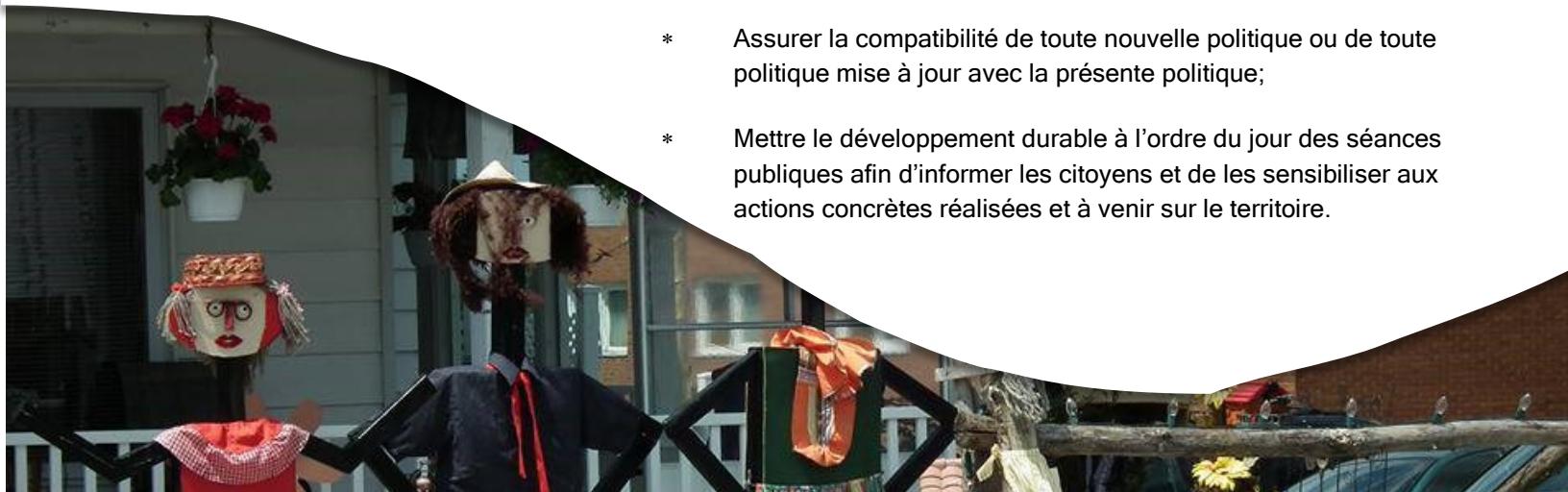
GOUVERNANCE ET GESTION RESPONSABLE

Une gouvernance et une gestion responsable se font dans la considération de toutes des dimensions sous-jacentes au développement durable, dans une analyse transversale.

Devoirs et obligations

La présente politique, une fois adoptée, nous engagera à :

- * Réaliser un plan d'action et le mettre en œuvre;
- * Assurer la compatibilité de toute nouvelle politique ou de toute politique mise à jour avec la présente politique;
- * Mettre le développement durable à l'ordre du jour des séances publiques afin d'informer les citoyens et de les sensibiliser aux actions concrètes réalisées et à venir sur le territoire.



Structure et responsabilité de la mise en œuvre

Suite à son adoption par le Conseil municipal, la mise en œuvre de la politique relèvera de la direction générale et la mairie qui veilleront à son application en se faisant porteuses du développement durable pour l'organisation.

De plus, nous outillerons les employé(e)s municipaux(ales) et les élu(e)s afin qu'ils puissent l'appliquer dans leurs décisions et actions quotidiennes

En conséquence, nous espérons que l'adoption de cette politique contribue à faire avancer le développement durable dans l'organisation municipale et sur l'ensemble du territoire

POUR NOUS CONTACTER

12 Rue Principale O
La Trinité-des-Monts, QC
G0K 1B0

Téléphone :
(418) 779-2421

Courriel :
muntrinite@globetrotter.net

Autorité

La présente politique relève de la responsabilité du Conseil municipal de La Trinité-des-Monts.

Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur au moment de son adoption par le Conseil municipal.

Adoptée en date du : 6 juin 2016